

Conseil d'UFR 11 juillet 2018

Présents ou représentés :

S. Bajric, V. Besand, G. Bousquet, Cl. Despierres, M.-A. Fougère, H. Garric, J.-Cl. Gens, E. Heilmann, M. Krazem, M. Lafouge, S. Laigneau-Fontaine, E. Oudot (procuration Sylvie Laigneau-Fontaine).

S. Blot, Y. El Hanbali, M. Lauferon, Ph. Vigneron

Secrétaire de séance : Sylvie Laigneau-Fontaine

Compte rendu du conseil du 31 mai adopté à l'unanimité

Point financier

- E. Heilman évoque la répartition des crédits par département : tout l'argent est dépensé en info-comm, mais on est en attente de versements du CEFCA (1000 € ?) Y. El Hanbali répond que le CA a eu lieu hier et que l'argent arrivera sous peu ; cela constituera de 80% de la somme attendue (50% touchés à l'automne + 30% lors de ce versement venir) ; on attend donc encore 20 %, entre septembre et novembre.
- E. Heilmann évoque des dysfonctionnements matériels à Chabot-Charny (absence de prises électriques...) : son mail envoyé il y a plusieurs mois au pôle logistique n'a reçu aucune réponse. H. Garric répond qu'on verra où en est le budget de l'UFR en septembre octobre et qu'en outre une visite patrimoine est prévue à la rentrée : le point sera fait (travaux nécessaires, occupations des locaux...) ; le pôle logistique, cette année, a priorisé la remise en état de locaux universitaires qui posaient de gros problèmes de sécurité. Y. El Hanbali explique avoir saisi les autorités compétentes et avoir reçu réponse seulement il y a 15 jours. Tout le monde déplore les lenteurs des prises de décision du pôle patrimoine.
- G. Bousquet : depuis 2005 un serveur se trouve dans le bureau 424 (un ordinateur tourne jour et nuit pour l'hébergement Web – pour entraînement des étudiants). Un nouveau dispositif est prévu, avec un nouvel hébergement, en externe, qui risque d'avoir un coût (50-100 € / mois ?) : génération de coût par le service numérique. H. Garric demande à G. Bousquet de demander un chiffrage précis en précisant bien au pôle numérique qu'il s'agit d'une prestation *pédagogique* (donc tarif privilégié demandé) et en signalant que la solution actuelle (hébergement en interne) reste possible en dernier recours (mais G. Bousquet préférerait éviter cette solution, pour des raisons de sécurité).
- G. Bousquet évoque quelques problèmes de licences pour certains logiciels (Microsoft, Adobe...). H. Garric dit que, pour décider quoi que ce soit, il faut connaître les coûts précis et qu'a priori, il ne semblerait pas scandaleux que ces achats soient réalisés par les départements qui en ont besoin. E. Heilmann répond que le budget entier d'un département y passerait. H. Garric précise que l'UFR fera ce qui est possible pour elle.

Calendrier des conseils d'UFR de l'an prochain (toujours le jeudi)

-11 octobre, 13 h

-les autres dates seront fixées plus tard, quand sera fixé définitivement le calendrier des instances.

Demandes de modification de fiches-filières

-Licence

- SDL** : modification de nom d'un cours de L3, UE 2 : « Linguistique et psychologie » (S 5) et « Linguistique diachronique » (S 6) deviennent « Linguistique générale » (S 5 et 6)
- Philosophie** : modification de nom d'un cours de L1 et L2, UE 3 : « Méthodologie » devient « Méthodologie de la dissertation, évalué (écrit et/ou oral) au S2 et 4 ; au S 1 « Technique de la dissertation » devient « Technique de la dissertation et du commentaire de textes »
- Info com** : modification d'intitulé en L2, UE 4 : « Arts visuels, arts du spectacle » devient « Production, communication arts du spectacle » (le volume horaire passe de 33h à 16 h de TD (création de 2 groupes). E. Heilmann annonce en outre que désormais, en Info-com comme en lettres, la validation de l'UE 1 de la L1 sera nécessaire pour passage AJAC en L2.

-**Master**

- Master Information, Communication / Sciences de l'information et la communication** : changement de co-direction (E. Heilmann et A. Parizot) ; UE 3 : changement d'intitulé : « Médiation des savoirs, santé » ; UE 4 : changement d'intitulé : « Espace public, cultures » ; UE 5 : changement d'intitulé : « Fondamentaux – Cours au choix ou prescriptions ».

Adoptées à l'unanimité

Conventions

- CPTC : avec Hermann éditeur pour *Littérature et médecine. Le cas Proust*, sous la dir. de M. Naturel avec la collaboration de M. Erman : 1000 €
- CIMEOS : avec Edition Management et Société (EMS) pour *L'usage de Twitter par les Eurodéputés* : 1000 €

Adoptées à l'unanimité

Points divers

- S. Bajric souhaite ajouter à l'ordre du jour du prochain conseil une discussion sur la pratique du QCM aux examens (avec correction par logiciel). E. Heilmann répond que cela relève de la liberté pédagogique de chaque enseignant (et de chaque département : c'est une pratique courante en Info-com, qui s'opposera fermement à toute interdiction). H. Garric propose de mettre en place, à terme, dans chaque département ou inter-départements, de mini-commissions pédagogiques pour parler de ce genre de questions. On propose d'envisager la création d'une commission pédagogique (composée des personnes intéressées) sur l'évaluation, qui a vocation à se réunir à plusieurs reprises

Fin du conseil d'UFR à 10h55